

**CILVILLETTE-PAUL BERT**

« *Vivre notre quartier* »

**Maison de quartier**

**263, rue Paul Bert**

**69003 LYON**

[cil\\_villette\\_pb@yahoo.fr](mailto:cil_villette_pb@yahoo.fr)

*Déclaré en Préfecture*

*sous le numéro W691056416*

## **Assemblée générale du Comité d'Intérêt Local Vilette-Paul Bert**

**Lundi 11 juin 2018 à 19h à la Maison de Quartier**

**Membres présents : 22**      **Membres représentés : 7 (pouvoirs)**

L'Assemblée est présidée par Monsieur Bernard PICHON, Président du CIL.

– Monsieur Laurent PEISER, adjoint à la Mairie du 3ème, arrondissement, en charge des Déplacements, de la Voirie et des Projets urbains nous rejoint en cours d'AG.

Il représente Madame Catherine PANASSIER, Maire .

- Mesdames BERTE et PÉRIER , membres du Conseil d'administration du CIL Sans-Souci, assistent à l'Assemblée Générale.

\*\*\*\*\*

Monsieur Bernard PICHON, président, accueille les personnes présentes.

Monsieur Michel CATHELAND, secrétaire, présente le rapport d'activités de manière synthétique. Un document écrit plus exhaustif a été adressé aux adhérents en même temps que la convocation à l'Assemblée générale

Madame Josyane LOCATELLI, trésorière, présente le rapport financier.

**Les deux rapports ( d'activités, et financier) sont votés à l'unanimité des membres présents et représentés.**

**La cotisation pour l'année 2018 - 2019 :** Sur proposition du conseil d'administration sortant, elle est maintenue à **10 euros annuels**.

La cotisation est votée à l'unanimité des membres présents et représentés.

**Election au Conseil d'administration :**

**Renouvellement :** deux Administrateurs arrivent au terme de leur mandat de trois ans. Ils n'en briguent pas le renouvellement : **Messieurs Jean-Claude MIDOL et Paul ROSSET-BRESSAND .**

Le président leur exprime sa très vive gratitude pour le travail qu'ils ont accompli au sein du conseil d'administration durant leur mandat. Il remercie aussi très chaleureusement Madame Eliane BARTOLI qui a quitté sa fonction de trésorière au 1<sup>er</sup> janvier 2018 mais qui reste néanmoins au sein du conseil d'administration.

**Deux nouvelles candidatures :** Messieurs **Bernard CONUS et Jean-Mehdi LOUKILI**

**Tous les deux sont élus à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Au terme de nos statuts, il est possible que le Conseil d'administration comprenne 12 membres. Pour l'heure, il est constitué de dix personnes. Le président lance donc un appel pour qu'éventuellement puisse être cooptée une personne au sein du Conseil, dont les compétences informatiques seraient avérées. Le CIL a en effet besoin d'une personne susceptible de suivre et d'alimenter son site internet.

**Le nouveau conseil d'administration du CIL est donc constitué de :**

Mesdames Éliane BARTOLI , Sylvie DUBOIS, Sylvine GUILLON, Josyane LOCATELLI,

Messieurs Michel CATHELAND, Bernard CONUS, Bernard GUELLARD, Jean-Mehdi LOUKILI, Bernard PICHON, et Gilles VITALIS.

**Le nouveau Bureau sera élu au terme de la réunion du Conseil d'administration du vendredi 7 septembre 2018 à 18h30.**

A l'arrivée de Monsieur Laurent PEISER , monsieur Bernard PICHON, président,, présente le rapport moral pour l'année 2017- 2018.

**Le rapport moral est voté à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Au terme de l'Assemblée Générale statutaire, et en présence de 7 habitants du quartier qui se joignent aux 22 membres du CIL, sont soulevées diverses questions qui ont trait :

- au fonctionnement du CICA, dont les axes de travaux ne sont pas toujours suivis d'effet et dont jamais le compte-rendu des réunions n'est rédigé ;
- aux transports, notamment à l'avenir de la gare routière de la Part-Dieu au-delà de 2022, à la création d'une éventuelle gare routière relai à Meyzieu à proximité de la ligne de tramway, à la possibilité de remettre en cause le contrat du Rhône - Express dont les tarifs sont exorbitants;
- aux contraintes créées par les divers chantiers de la Part-Dieu, notamment aux difficultés de circulation au niveau de la gare depuis la fermeture de l'avenue Pompidou sous le chemin de fer;
- aux problèmes récurrents de propreté dans le quartier, notamment aux abords des chantiers;
- aux incivilités constatées, notamment sur et aux abords de la Place Sainte-Anne;
- à la circulation non sécurisée des piétons et des vélos, sous les voies ferrées (avenue Pompidou).

Répondant dans son champ de compétence, Monsieur PEISER conteste le fait que la ville soit particulièrement et globalement sale. Il admet toutefois « des points noirs » aux abords des chantiers et enregistre les doléances des adhérents qui sont intervenus sur ce sujet.

Pour les diverses questions évoquées ci-dessus mais qui n'entrent pas dans son propre champ de compétence , Monsieur PEISER note les remarques et s'engage à les transmettre à Madame le Maire et aux élus compétents.

Monsieur PICHON précise que Madame Catherine PANASSIER , Maire, sera invitée à l'une de nos réunions mensuelles à l'automne, afin que puissent être évoquées toutes ces questions avec elle. L'assemblée générale se termine à 21h30 par le verre de l'amitié.

*Lyon, jeudi 14 juin 2018*

Bernard PICHON, *Président,*

Michel CATHELAND , *Secrétaire*